

## 15ème législature

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>11267</b>   | <b>De Mme Isabelle Rauch ( La République en Marche - Moselle )</b>                           | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé &gt; Culture</b>  |  | <b>Ministère attributaire &gt; Culture</b>  |
| <b>Rubrique &gt; culture</b>   | <b>Tête d'analyse</b><br>>Opportunité de la création d'un musée dédié à l'histoire de France | <b>Analyse &gt; Opportunité de la création d'un musée dédié à l'histoire de France.</b> |
| Question publiée au JO le : <b>31/07/2018</b><br>Réponse publiée au JO le : <b>25/09/2018</b> page : <b>8516</b> |  |   |

### Texte de la question

Mme Isabelle Rauch attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'opportunité de la création d'une institution muséale dédiée à l'histoire de France. Le projet de maison de l'histoire de France, annoncé en 2012 dont la préfiguration a successivement été mise en œuvre par une association, puis par un établissement public administratif dédiés, a été abandonné par le gouvernement précédent. L'absence de consensus sur son projet scientifique, sur sa localisation, sur ses intentions n'a pas permis de doter la France d'une institution centrale à très fort rayonnement, à l'image du musée du Capitole, à Rome. Aussi, complémentairement à la mission des Archives de France, elle souhaite savoir si un projet de musée dédié à l'histoire de France est susceptible de s'inscrire à nouveau dans les intentions du Gouvernement.

### Texte de la réponse

En 2007, un rapport est demandé par les ministres chargés de la culture et de la défense à Monsieur Hervé Lemoine, conservateur du patrimoine, pour proposer des solutions à la création d'un « centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France ». Le rapport Lemoine d'avril 2008 préconise un « grand musée d'histoire nationale », confirmé l'année suivante par la création d'une Maison de l'histoire de France, en retenant son implantation dans le quadrilatère des hôtels Rohan-Soubise aux côtés des Archives nationales. À la préfiguration de la Maison de l'histoire de France sous forme associative début 2011, succède la mise en place d'un comité d'orientation scientifique, puis la création d'un Établissement public administratif. En février 2012, le projet définitif de la Maison de l'histoire de France est remis, avec en parallèle l'ouverture de l'exposition sur les plans reliefs, au Grand palais (« La France en reliefs de Louis IV à Napoléon III »). Son ouverture est prévue en 2015, mais elle suscite d'importants débats sur le lieu d'implantation, sur le projet scientifique et sur son parcours permanent, auxquels s'ajoutent l'importance des travaux (13 000 m<sup>2</sup> nécessaires) et leur coût élevé (environ 80 M€) pour transformer le quadrilatère Rohan-Soubise. En septembre 2012, l'annonce de la suppression de la Maison de l'histoire de France est suivie par la dissolution de l'Établissement public administratif. Conscient de ces obstacles, le ministère de la culture n'envisage pas de revenir sur ce projet. Néanmoins, parmi les propositions qui avaient été formulées par le comité scientifique, figuraient, à la fois la mise en place d'un réseau des neuf musées nationaux d'histoire (dont Saint-Germain-en-Laye pour la préhistoire, Cluny pour le Moyen Âge, Écouen pour la Renaissance et les châteaux de Fontainebleau et Compiègne), mais aussi le maillage entre les musées de France ayant trait à l'histoire, ainsi qu'avec d'autres institutions en lien avec l'histoire



de France. Les musées de région, comme celui d'Aquitaine à Bordeaux, de Bretagne à Rennes, de Normandie à Caen, ou bien encore le musée Lorrain à Nancy, pour ne citer qu'eux, proposent des parcours historiques avec un éclairage régional qui peut être renforcé par une approche archéologique développée par des musées de sites et/ou par une analyse plus contemporaine avec les musées consacrés aux conflits, aux hommes illustres (Napoléon, Clemenceau...) etc. Cette dernière proposition correspond à un travail de mise en réseau de certains musées en région, mémoriels notamment, que le ministère souhaite encourager pour permettre l'organisation d'expositions temporaires ou de journées d'études sur des thèmes communs.